

MAIRIE DE
UZEL-PRÈS-L'OUST
22460



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance 08 juillet 2025

Téléphone : 02 21 08 02 20
accueil@mairie-uzel.fr

Le huit juillet deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guénaël Choupaux, maire.

Présents : M. Guénaël Choupaux, M. François Le Tinnier, Mme Dominique Wenger, M. Jean-Louis Jonville, M. Thierry Wenger, M. Samuel Guigo, Mme Fabienne Thomas, M. Pierre-Edouard Jaglin, M. Yves Tardivel, Mme Danielle Le Normand, M. Joël Pautrot, Mme Berthe Le Potier, M. Nicolas Toudic, Mme Myriam Guigo.

Absente : Mme Céline Houdelette.

Secrétaire : M. Jean-Louis Jonville.

Travaux : Présentation d'un projet de maison médicale

M. Le Maire informe avoir été contacté par un médecin souhaitant s'installer sur la commune. L'intéressée exerce actuellement à Saint-Caradec.

Considérant la composition de son équipe, elle a un besoin d'espace conséquent. L'actuel centre médical qu'elle a visité est trop exigu malgré les travaux engagés par les membres de la SCI. Le bâtiment de l'ancienne poste n'a pas une configuration adaptée et après en avoir échangé avec un architecte, M. Le Maire dit que le prix d'une construction est proche de celui d'une réhabilitation.

Une réunion avec l'Association des professionnels de santé a permis notamment de savoir quels praticiens seraient intéressés pour intégrer la maison médicale ; les dentistes seraient d'accord car elles ont pour projet d'exercer à trois sur deux fauteuils.

En conséquence, M. Le Maire suggère l'implantation d'un nouveau bâtiment sur le parking qui était réservé aux services de la Poste.

Une discussion s'engage sur les différents lieux d'implantation envisageables et sur la sollicitation de l'EPCI et des maires du bassin de vie.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal par douze voix pour et deux abstentions

- donnent leur accord pour le lancement du projet d'une maison médicale ;
- approuvent le lancement de la procédure du recrutement d'un maître d'œuvre.

Pour extrait conforme
Acte rendu exécutoire
Après transmission en
Préfecture le 24 juillet 2025

UZEL, le 24 juillet 2025

Le Maire

G. CHOUPAUX

